



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Realstone SA, rapport de durabilité 2020

### **762 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins et 136 appartements ayant bénéficié du programme « SIG-éco21 » : les résultats concrets de 2020**

Lausanne, le 1<sup>er</sup> juillet 2021 – Avec l'adhésion au Pacte mondial des Nations Unies en mars 2020, Realstone SA a mis en place des mesures en matière de responsabilité environnementale et sociale ainsi que de gouvernance. Après une année, les premiers résultats ont été collectés et analysés dans un rapport de durabilité qui vient d'être publié. Notre société est ainsi l'une des premières entreprises actives dans la gestion de fonds immobiliers en Suisse à s'engager dans une telle démarche selon une stratégie claire, avec des objectifs définis et mesurables.

Consciente de l'impact environnemental et de l'influence sociale du secteur de l'immobilier, Realstone SA s'est distinguée depuis sa création par son implication dans des projets innovants en faveur des économies d'énergie et de la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. En parallèle, notre société a également toujours donné une très grande importance au « bien vivre ensemble » des locataires, notamment à travers la mixité sociale, le dialogue intergénérationnel ou la mobilité douce. Cette philosophie porte désormais un nom : *Real Impact*. Pour Esteban Garcia, fondateur de Realstone, « *Real Impact, c'est agir de manière responsable et durable, en donnant du sens à chacune de nos actions.* »

En adhérant au Pacte mondial de l'ONU en 2020, Realstone s'est engagée à publier chaque année un rapport pour rendre compte des mesures mises en place en matière environnementale, sociale et de gouvernance : les critères ESG. Parmi les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, notre société en a identifiés 9 sur lesquels elle peut avoir un impact réel à travers ses activités, permettant ainsi de définir rapidement des actions à entreprendre.

Realstone a mis en place une surveillance de la performance énergétique de l'ensemble du parc immobilier de ses différents fonds depuis plusieurs années. Cette analyse permet d'identifier les immeubles présentant un fort potentiel d'amélioration afin de planifier à long terme les investissements destinés à corriger leur efficience énergétique. En 2020, nous avons ainsi diminué de 762 tonnes l'empreinte CO<sub>2</sub> de nos immeubles (- 5.1 % par rapport à 2019). Notre objectif est d'atteindre une moyenne d'émissions de CO<sub>2</sub> de 20 kg/m<sup>2</sup> pour l'ensemble du parc immobilier en 2031 contre les 25.4 kg/m<sup>2</sup> actuels.

A l'image de la centrale photovoltaïque en toiture et en façade installée lors de la surélévation d'un immeuble à Lausanne l'an dernier, la production d'énergie solaire est un thème fort pour Realstone. C'est pourquoi plusieurs projets sont à l'étude afin d'être réalisés en 2021-2022.

Autre geste concret, grâce à une collaboration avec les Services industriels genevois (SIG), 136 appartements genevois ont pu bénéficier du programme « SIG-éco21 » et ainsi recevoir des ampoules LED ainsi que des réducteurs de débit qui permettent de réaliser des économies d'électricité et d'eau. Cette même action sera menée avec les Services industriels de Lausanne (SiL) et leur programme d'efficacité énergétique « Equiwatt » dans le but d'équiper 1900 logements dans les deux prochaines années.

Un sondage est en cours de réalisation auprès de l'ensemble des locataires pour mieux connaître leurs besoins et leurs attentes. Les résultats permettront ensuite de mettre en place des mesures destinées à améliorer leur bien-être.

En parallèle à ces actions, Realstone a adopté des nouveaux principes et mécanismes de gouvernance qui s'expriment à travers une approche durable intégrée. Cela signifie que la durabilité est un paramètre directement intégré dans toutes nos activités, permettant ainsi une balance entre indicateurs financiers, sociaux et environnementaux pour une performance plus durable pour l'ensemble des parties prenantes. La volonté de Realstone de continuer à s'améliorer de manière permanente se traduit également par les démarches entreprises en vue d'obtenir la certification GRESB (Global Real Estate Sustainability Benchmark).

Construire l'avenir de manière responsable repose sur une démarche proactive et durable. Le changement n'est possible qu'en mettant en commun nos talents, nos connaissances et nos savoir-faire. Et c'est pourquoi Realstone veut avoir un impact réel, *Real Impact*.

**Le rapport de durabilité 2020 est disponible au lien suivant : [REAL IMPACT 2020](#)**

#### **Contact pour les médias :**

Pascal Chavent, Cabinet Privé de Conseils  
022 552 46 30  
[chavent@cpc-pr.com](mailto:chavent@cpc-pr.com)

#### **Contact pour les investisseurs :**

Julian Reymond, CEO de Realstone SA  
058 262 00 66  
[julian.reymond@realstone.ch](mailto:julian.reymond@realstone.ch)

#### **A propos de Realstone SA**

Realstone SA est une Direction de fonds immobiliers basée à Lausanne et active depuis 2004. Société de droit suisse agréée par la FINMA, elle connaît un développement important tout en gardant une structure à caractère humain. La transparence, l'innovation et la vision durable de son modèle d'affaire sont notamment les clés de son succès. Realstone SA gère plus de CHF 3.6 milliards d'actifs immobiliers répartis en deux fonds de placement cotés à la SIX Swiss Exchange.

---

**DISCLAIMER** Ces documents et leurs éventuelles annexes ont été préparés à titre d'information seulement et n'ont pas force de loi. Ils ne constituent pas une recommandation d'achat et ne doivent pas servir de base à un quelconque investissement. Pour connaître les performances passées des groupes de placement, il est recommandé de consulter les précédents rapports semestriels et annuels. Les performances historiques ne représentent pas un indicateur des performances courantes ou futures. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les informations contenues sur les sites web ne peuvent pas être considérées comme des conseils d'ordre juridique, fiscal ou autre. Il est vivement conseillé aux investisseurs intéressés par les groupes de placement de consulter un spécialiste (intermédiaire financier professionnel) avant de prendre une décision de placement. La publication de documents hors de Suisse peut être soumise à certaines restrictions.